




**Suivi des retombées atmosphériques en
poussières à proximité d'Omya SAS
Prélèvements du 15/03 au 16/04/2018**

Trimestre 2018-1

CONDITIONS DE DIFFUSION

Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions ci-dessous :

- Licence ouverte de réutilisation d'informations publiques  LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE
- Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur.
- ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.

PERSONNES EN CHARGE DU DOSSIER

Rédaction : *Arounothay Anne, Chargée d'études*
Relecture : *Chrétien Eve, Ingénieur d'études*
Approbation : *Pallarès Cyril, Responsable Unité Surveillance Réglementaire et Permanente*

Référence du modèle de rapport : COM-FE-001_1

Référence du rapport : SURV-EN-137_1

Date de publication : 01/06/2018

ATMO Grand Est

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim
Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67
Mail : contact@atmo-grandest.eu

1. OMYA	3
2. OBJECTIFS ET CONTEXTE	3
3. METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	3
4. PRELEVEMENTS.....	5
5. LOCALISATION DES SITES DE MESURE	6
6. PHOTOGRAPHIE DES SITES.....	7
7. ANALYSES.....	8
8. EXPLOITATION DES DONNEES.....	9
8.1. RETOMBÉES ATMOSPHERIQUES TOTALES.....	9

1. OMYA

OMYA, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché et présent sur le plan mondial dans la distribution de produits chimiques de spécialité. Les principaux marchés d'OMYA sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et la nutrition animale.

Créé en Suisse en 1884, le groupe OMYA compte aujourd'hui environ 8000 collaborateurs sur plus de 180 sites industriels, dans plus de 50 pays.

OMYA SAS est présente en France et compte environ 340 collaborateurs répartis sur 8 sites. .

2. OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément à l'arrêté du 22/09/1994, modifié par l'arrêté du 30/09/2016, OMYA SAS doit réaliser un suivi de ses émissions, fonction des conditions météorologiques du site, afin de vérifier l'impact du fonctionnement de l'installation sur son environnement. Il est réalisé sur la base d'un plan de surveillance des émissions, dont le protocole est défini par l'exploitant.

Dans ce cadre, OMYA SAS a demandé à ATMO Grand-Est de déterminer la quantité de retombées atmosphériques, solubles et insolubles, afin d'informer la population d'Omey et de ses environs immédiats sur la teneur des retombées issues des émissions du site. La surveillance est ainsi réalisée depuis 1999.

Le plan de surveillance d'OMYA a évolué afin de répondre à l'arrêté du 30/09/2016, modifiant l'arrêté du 22 septembre 1994, relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières. La fréquence des prélèvements devient désormais semestrielle pour 7 sites et trimestrielle pour 3 autres sites, en fonction des niveaux de concentrations historiquement déterminés.

3. METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Polluants étudiés

Conformément à la méthodologie retenue, seront suivies les **retombées atmosphériques totales** ainsi que les **retombées en calcium** qui comprennent :

- Les retombées sèches en l'absence de pluies.
- Les matières solubles et insolubles contenues dans les eaux de pluies recueillies.
- Les matières entraînées ou redissoutes dans les eaux pluviales contenues dans le collecteur de pluie.

Périodes de mesures

Suite à l'arrêté du 30/09/16, la fréquence de prélèvement mensuelle jusqu'à fin 2017 devient désormais trimestrielle. Si, à l'issue de huit campagnes consécutives, les résultats sont inférieurs à la valeur de l'objectif fixé par l'arrêté, la fréquence trimestrielle devient semestrielle.

La plupart des sites sont suivis depuis 1999, et l'historique des données indique le respect de l'objectif, justifiant le passage d'une fréquence de prélèvement mensuelle à semestrielle. Il convient de préciser que la surveillance a été arrêtée sur le site n°7 « Carrière St-Germain » car cette dernière n'est plus en exploitation depuis 2016.

Aussi, **2 campagnes semestrielles de 30 jours ont été prévues pour les :**

- Site N°1 : Omey cimetière.
- Site N°2 : Côte.
- Site N°3 : Etang usine.
- Site N°4 : Château.
- Site N°5 : St-Germain témoin.
- Site N°8 : Car. La voie les Vaches entrée.
- Site N°9 : Car. La voie les Vaches talus.

La carrière Coupéville n'a pas fait l'objet d'une surveillance depuis 2012 sur demande d'OMYA, car elle n'était plus en exploitation. Ne bénéficiant pas d'un jeu de données conséquent, un suivi trimestriel est nécessaire pour les sites n°10 et 11 afin de calculer une moyenne annuelle glissante représentative de l'activité de cette carrière. Le site n°6 fait également l'objet d'un suivi trimestriel car c'est un point témoin situé à proximité immédiate de la carrière et qui pourrait potentiellement être le plus impacté par les activités d'extraction.

4 campagnes trimestrielles de 30 jours sont ainsi prévues pour les :

- Site N°6 : Marson cimetière.
- Site N°10 : Car. Coupéville entrée.
- Site N°11 : Car. Coupéville talus.

Les dates prévisionnelles de campagnes sont :

- Du 15 mars au 16 avril 2018.
- Du 15 juin au 13 ou alors 16 juillet 2018.
- Du 15 septembre au 15 octobre 2018.
- Du 15 décembre 2018 au 15 janvier 2019.

4. PRELEVEMENTS

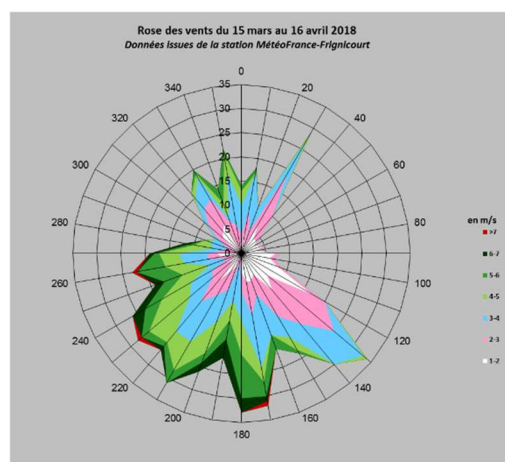
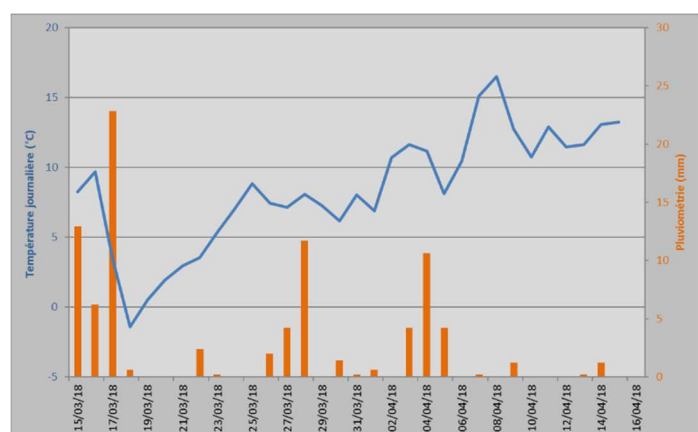
Période : du 15 mars au 16 avril 2018

Tableau 1 : Documents de référence pour les prélèvements

Polluant étudié	Document de référence	Préleveur
Retombées atmosphériques totales	NFX 43-014 (Novembre 2017)	Jauges Owen

Remarques sur le prélèvement :

Données météorologiques :



La campagne de mesure a débuté sous un temps instable, des chutes de neige se sont faites remarquées du 17 au 19 mars en entraînant une dégringolade des températures. A partir du 23 mars les températures remontent pour être plus conformes aux normales de saison. Des passages pluvieux sont observés avant l'apparition d'un temps plus sec à compter du 6 avril.

Les vents ont soufflé du secteur sud-est au secteur sud-ouest ainsi que du nord, avec des vents forts remarquables du sud vers le sud-ouest.

5. LOCALISATION DES SITES DE MESURE



Figure 1 : Localisation des sites de mesure

La carrière Saint-Germain Entrée n'est plus exploitée depuis 2016.

Les carrières Coupéville Entrée et Talus qui n'étaient plus en exploitation depuis début décembre 2013 sont à nouveau ouvertes depuis le 1^{er} août 2017. Les jauges ont donc été installées le 11 août 2017 jusqu'au 16 octobre 2017.

Les prélèvements au niveau de la carrière de la Voie les Vaches, suspendus à partir du 11 août, ont repris au 15 novembre 2017 en lieu et place de ceux réalisés sur la carrière Coupéville. Pour ce premier trimestre 2018, les prélèvements ont été réalisés sur la carrière la Voie les Vaches.

6. PHOTOGRAPHIE DES SITES

Sites actuellement suivis en 2018



Site 1 : Cimetière d'Omev



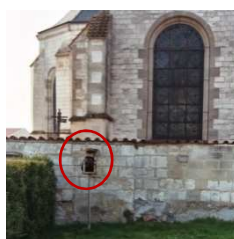
Site 2 : Côte La Chaussée



Site 3 : Étangs Usine



Site 4 : Château d'Omev



Site 5 : Saint Germain –Témoin



Site 6 : Marson Cimetière



Site 8 : Carrière La Voie Les Vaches



Site 9 : Carrière La Voie Les Vaches_Talus

Carrières non exploitées et/ou en attente d'exploitation en 2018



Site 7 : Carrière St Germain –
Entrée



Site 10 : Carrière Coupéville - Entrée



Site 11 : Carrière Coupéville -
Talus

7. ANALYSES

Les analyses des retombées en poussières sont réalisées par ATMO Grand-Est.

Tableau 2 : Références pour les analyses

Polluant étudié	Document de référence	Analyse	Laboratoire d'analyse
Retombées atmosphériques totales	NFX 43-014 (Novembre 2017)	Filtration sur filtre et pesée	ATMO Grand-Est
Calcium dans les retombées totales	NFX 43-014 (Novembre 2017)	Minéralisation, filtration sur filtre et pesée	Micropolluants

Tableau 3 : Résultats d'analyses des retombées en poussières au niveau des carrières

Implantation des collecteurs	Volume d'eau (l)	Retombées Solubles	Retombées Insolubles	Retombées Totales	Cendres
6-Marson Cimetière	5.142	1.32	0.22	1.54	0.70
		41	7	48	22.0
8-Carrière La Voie les Vaches	2.962	0.83	0.13	0.96	0.64
		26	4	30	20.0
9-Carrière La Voie les Vaches_Talus	2.449	0.82	0.13	0.95	0.65
		26	4	30	21.0

Les unités :

Résultats en italique : g/m²/période

Résultats en gras : mg/m²/jour

8. EXPLOITATION DES DONNEES

8.1. RETOMBÉES ATMOSPHERIQUES TOTALES

Les retombées atmosphériques étant non réglementées, les valeurs enregistrées pour chaque point de mesure sont comparées aux valeurs représentatives et extrémales retrouvées sur chaque site depuis 2004. Les valeurs sont présentées sur la figure 2. Les périodes durant lesquelles ont été constatés les maxima figurent à titre d'information. Le tableau 4 récapitule les périodes et valeurs des maxima enregistrés.

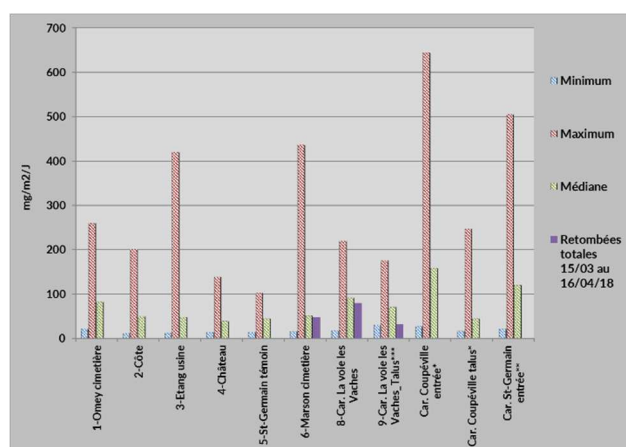


Figure 2 : Représentation graphique des retombées en poussières totales de la période analysée et comparaison aux valeurs typiques (2004-2017)

Site	Maximum (2004-2017)	Période
1-Omey cimetière	260	Avril-mai 2012
2-Côte	201	Juin-juillet 2005
3-Etang usine	420	Sept-oct 2014
4-Château	139	Aout-sept 2010
5-St-Germain témoin	103	Sept-oct 2014
6-Marson cimetière	437	Sept-oct 2014
8-Car. La voie les Vaches Entrée	272	Juillet-Août 2016
9-Car. La voie les Vaches Talus	176	Juin-juillet 2017
10-Car. Coupéville Entrée	645	Sept-oct 2004
11-Car. Coupéville Talus	247	Juin-juillet 2007
Car. St-Germain Entrée	506	Aout-sept 2009
Car. St-Germain Talus	369	Jan-Fév 2008

Tableau 4 : Périodes des maxima enregistrés pour chaque site de 2004 à 2017 (en mg/m²/jour)

* Les carrières Coupéville Entrée et Talus qui n'étaient plus en exploitation depuis début décembre 2013 sont à nouveau ouvertes. Les premières mesures ont débuté le 11 août 2017.

** La carrière Saint-Germain Entrée n'est plus exploitée depuis 2016

*** Début de la surveillance de la carrière la Voie les Vaches Talus en février 2017

Les niveaux retrouvés au cours de la période d'études se situent dans la gamme de valeurs observées au cours de ces dix dernières années.

Pour cette période de mesure, les niveaux enregistrés sur le site 6 « Marson cimetière » et 8 « Carrière La voie les Vaches Entrée » se révèlent équivalents à leurs médianes respectives.

Concernant le point 9 « Carrière La Voie les Vaches Talus », dont l'historique des données est établi depuis février 2017, les niveaux relevés sont équivalents au minimum mesuré du 16 octobre au 15 novembre 2017 sur ce même site.



Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise - 5 rue de Madrid - 67300 Schiltigheim
Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67 - contact@atmo-grandest.eu
Siret 822 734 307 000 17 - APE 7120 B

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air